



**Campagne d'emplois d'enseignants-chercheurs
(recrutement au 1^{er} septembre 2024)**

Etablissement / composante : Université des Antilles -	Pôle : MARTINIQUE
---------------------------------------------------------------	------------------------------------

Identification du poste	Nature : MCF N°: 0105 Discipline CNU : DROIT PUBLIC
--------------------------------	------------------------------------------------------------------

Etat du poste	<input type="checkbox"/> V : vacant <input checked="" type="checkbox"/> S : susceptible d'être vacant	Date de la vacance : 31 août 2024 Motif de la vacance :
----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

SI échange du poste <i>(nature et/ou discipline)</i>	Nature demandée : Discipline CNU demandée (s) :
----------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------

Publication : OUI NON

Concours : **Mutation :** **Détachement :**

(MCF ou PR : se reporter aux articles 26 et 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié)

Profil pour publication (différent de la discipline) :

Droit public interne

ARGUMENTAIRE
L'enseignant devra avoir un profil généraliste adapté aux exigences des nouvelles maquettes accréditées en droit public, en licence et master à l'université des Antilles. Un intérêt particulier pour les enjeux contemporains des politiques sociales et de santé serait utilement apprécié. Il sera chargé d'encadrer les étudiants de droit inscrits en licence et master et d'animer les équipes internes du Laboratoire Caribéens de Sciences Sociales (LC2S UMR CNRS 8053) notamment, sur les thématiques comparées (matérielle et institutionnelle) outre-mer.

Enseignement :
Les enseignements suivants sont concernés : droit constitutionnel des collectivités ultra-marines, droit interne et externe des collectivités territoriales, Politiques sociales et de santé publique

Laboratoire(s) d'accueil :

Fondée en 1982 par le Professeur Jean-Claude Fortier, l'unité, connue alors sous l'appellation de Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe (CRPLC), est associée au CNRS depuis 1988 (UMR 8053). Au 1er janvier 2017, elle est devenue le Laboratoire caribéen de sciences sociales (LC2S). Actuellement dirigée par Jean-Raphaël Gros-Désormeaux, elle regroupe une quarantaine d'enseignants-chercheurs de l'Université des Antilles (UA) appuyés par 6 chercheurs du CNRS. Le CRPLC a été créé autour de compétences principalement juridiques (droit public interne, droit de l'Union européenne, droit international). Cependant, l'unité s'est progressivement élargie à l'ensemble des sciences humaines et sociales au point d'être aujourd'hui un espace d'initiatives transverses et interdisciplinaires. Au-delà de l'objet de recherche initial, l'analyse des pouvoirs locaux, l'étude de l'espace caraïbe au carrefour de l'Europe, des Amériques et de l'Afrique structure les trajectoires de recherche de l'unité, avec un focus particulier sur les outre-mer français. L'approche est résolument pluridisciplinaire à partir du croisement des méthodes et des apports du droit, de la science politique, de l'économie, de la sociologie, des sciences de l'information et de la communication, de l'anthropologie, de l'histoire et de la géographie. L'UMR entretient un dialogue entre disciplines, autour d'axes de recherche transversaux portés par trois équipes : RIGODEV qui analyse les interactions entre les relations internationales, la gouvernance et le développement ; BEST qui étudie les processus de problématisation des rapports entre nature et culture ; FRACA qui interroge les reconfigurations des espaces sociaux, géographiques et idéels. L'ambition de l'UMR est d'inscrire l'UA dans les réseaux nationaux et internationaux de recherche, afin d'accroître sa visibilité et son attractivité en sciences humaines et sociales.

Type (UMR, EA, JE, ERT)	N°	Nbre de chercheurs	Nbre d'enseignants-chercheurs

Nombre de départs à la retraite prévisibles dans les 2 ans pour la (ou les) équipe(s) concernée(s) :

Contact(s) :

